



Pilotage technique : CCAS Elu référent : Adjointe en charge de la Politique de Vieillessement et des Séniors Commission référente : Politique de la ville	FICHE ACTION N°2.4.1 Groupe projet de référence : GP 2 Equipe projet spécifique : oui
<u>INTITULE DE L'ACTION :</u> <u>Comité veille seniors</u>	

CONSTATS INITIAUX

- ⇒ Le Trait est un territoire qui possède une population structurellement vieille et la tendance démographique augmentera dans les années qui viennent la proportion des personnes âgées sur le territoire. Autrement dit, Le Trait est un territoire particulièrement touché par le vieillissement de la population
- ⇒ Territoire de familles, au Trait la part de personnes isolées augmente progressivement et ceci notamment chez les femmes et les personnes âgées de plus de 80 ans. L'accompagnement des personnes âgées isolées est donc un enjeu actuel et d'avenir
- ⇒ Le CCAS coordonne et met en place les actions auprès des seniors. Or il a aujourd'hui peu de visibilité sur la situation des personnes âgées au-delà de ses usagers et des résidents des Résidences Autonomie. Afin d'avoir une vision d'ensemble des défis liés au vieillissement de la population et de pouvoir accompagner le plus grand nombre de personnes âgées dans le maintien et/ou le renforcement de leur autonomie il est nécessaire de mettre en place un travail de veille et repérage des personnes âgées isolées et des problématiques auxquelles elles sont confrontées.

ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS

- Repérer, indexer et comprendre les situations des habitants de +60 ans
- Renforcer un réseau de partenariats participatifs capable de mailler tout le territoire et les besoins de seniors
- Rompre l'isolement social des seniors et développer les liens intergénérationnels
- Développer des actions favorisant le maintien et/ou le renforcement de l'autonomie des seniors et leur participation pleine et entière à la vie sociale locale.



DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE

1. **Création d'un comité de veille** : Ce comité doit pouvoir associer l'ensemble des partenaires concernés par les personnes âgées (social, médical, associatif, culturel, ...) en vue de construire une vision globale des besoins des seniors et de leur place dans la vie locale. Ce comité doit se réunir périodiquement, partager des données et échanger sur les principales problématiques présentes dans le territoire. Il pourra également réaliser des sondages pour mieux comprendre la nature de ces problématiques et/ou faire intervenir des prestataires externes pour des temps de formation.
2. **Elaboration du support de communication seniors bien-être au Trait** : Ce support servira de levier pour informer les seniors sur les activités de la vie locale ainsi que les services et les ressources qui leur sont mises à disposition pour améliorer leur cadre de vie. Ce support peut prendre la forme d'un guide dépliant mais doit être absolument accompagné d'une animation (temps de présentation dans les résidences autonomie, diffusion par la radio, organisation de temps d'information dans les quartiers, ...)
3. **Co-organisation d'une journée festive pour fêter l'anniversaire de tous les 60 ans sur l'année** : Cette journée festive, devra en outre fonctionner comme un temps d'épanouissement, de reconnaissance et de création du lien social pour les seniors, et sera l'occasion pour le comité d'alimenter sa base de données, d'obtenir l'autorisation de seniors pour la transmission d'information, de partager le guide senior et de les inviter aux ateliers thématiques. L'âge fixé de 60 ans est en lien avec l'objectif de préparer une retraite active des seniors de la ville. Cet âge peut éventuellement être modifié en fonction des retours des habitants et des partenaires
4. **Co-mise en œuvre d'ateliers thématiques** : Ces ateliers seront pensés pour les seniors mais ouverts à tous les habitants et aux partenaires. Ces ateliers favorisent la participation citoyenne et l'intergénérationnel au même qu'alimentent la réflexion du réseau acteur sur les enjeux locaux du vieillissement et du bien-être. Des thématiques telles que l'inclusion numérique, le maintien de l'autonomie doivent être traitées en priorité au regard des acquis du diagnostic. Un focus sera fait sur le volet prévention permettant d'agir en amont sur les déterminants sociaux et de santé débouchant sur des situations d'isolement et de perte d'autonomie.

PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE

- ✓ CCAS
- ✓ Centre social



- ✓ SIAD
- ✓ CLIC
- ✓ CMS
- ✓ CARSAT
- ✓ CPAM
- ✓ Organismes de prévoyance
- ✓ Observatoire de fragilités Grand Nord
- ✓ Professionnels de santé (paramédicaux)
- ✓ Amicale des retraités
- ✓ AJOT
- ✓ Atelier de quatre jeudis
- ✓ Centre d'activité familiale
- ✓ Services municipaux dont la bibliothèque

COÛT ESTIMATIF et MODALITÉS DE FINANCEMENT

Cette action peut être mise en œuvre sans aucun budget spécifique.

Néanmoins, pour le bon fonctionnement du Comité de veille, une qualité des supports élaborés, et l'organisation de temps thématiques nécessitant l'intervention de prestataires extérieurs, nous préconisons de prévoir un budget minimal de fonctionnement de 10 000,00 euros par an.

ÉCHEANCIER DE L'ACTION

1^{er} semestre 2022 : Création du comité de veille, Elaboration du support de communication seniors bien-être au Trait

2^{ème} semestre : Animation du comité de veille partenariale, Animation du support de communication seniors bien-être au Trait

2023 : Actualisation du guide seniors, Co-mise en œuvre d'ateliers thématiques

2024 : Co-organisation de la journée festive pour fêter l'anniversaire des tous les 60 ans

Ensuite, assurer la continuité du fonctionnement du comité de veille, du repérage, de la communication, de l'organisation de la journée festive et des ateliers



RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)

- Effectivité des actions prévues dans le plan d'action
- Nombre et type de partenaires engagés
- Nombre et type de seniors touchés par l'action (âge, genre, situation professionnelle, situation médicale)
- Evolution de la participation aux journées festives
- Nombre et type d'ateliers réalisés
- Nombre et type de participants aux ateliers (âge, genre, habitants/partenaire)
- Evolution de la participation aux ateliers
- Evolution des perceptions des habitants relativement à l'accompagnement des personnes âgées (Source : questionnaire)